

# RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER DE LA CAISSE DES ECOLES DE

SEPTEMBRE 2012 A MAI 2014

La Caisse des écoles : un établissement public, présidé par le Maire et administré par un comité d'administration.

Depuis la signature de la charte qualité avec l'AGORES, en mars 2012, la Caisse des écoles s'est engagée dans une démarche de progrès et de qualité pour un meilleur service de la restauration scolaire.

La qualité et l'organisation des repas, l'hygiène, la sécurité alimentaire, informer les familles sont nos principales préoccupations.

## **ACTIVITES 2012**

Dès la rentrée scolaire 2012, la Caisse des Ecoles a mis en place un livret intitulé « **LE GUIDE PRATIQUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE** », en partenariat avec le service Education et temps Libre.

Ce livret est remis aux parents à l'inscription de l'enfant à la restauration et a pour but de les informer sur le fonctionnement de la restauration notamment sur le règlement intérieur.

Hormis la production régulière de repas, à travers ses actions la Caisse des écoles se veut surtout éducative.

Au mois d'octobre, dans le cadre la semaine du goût intitulée « les goûts de chez nous » les enfants ont pu découvrir les différentes saveurs à travers les produits locaux qui composaient les menus.

**L'opération « un fruit à la récré »** est aussi reconduite dans toutes les écoles avec toujours un support pédagogique autour de cette action.

Cette opération est cofinancée par l'Europe, le but étant de réapprendre aux enfants à consommer les fruits. Elle s'inscrit dans le PNNS( Plan National Nutrition Santé) l'objectif étant de réduire la progression de l'obésité et les maladies associées, d'où l'obligation de cet accompagnement pédagogique.

### **S'AGISSANT DES ACTIVITES 2013**

Depuis l'ouverture du restaurant des personnels, la Caisse des Ecoles en partenariat avec la Direction Education et Temps Libre ont le privilège d'accueillir LE FEMI,

C'est ainsi que nous avons reçu au mois de janvier Tania Saint Val, qui était la marraine du FEMI et le journaliste Harry ROSELMACK autour d'un repas préparé par notre personnel.

Par ailleurs, au cours de ce trimestre, à la demande de la directrice, une action pédagogique sur la problématique de la collation à l'école a été mise en place par la responsable qualité, à l'école de Lasserre.

Dans la suite de nos actions, au mois de mai dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, en partenariat avec la Nouvelle amicale normalienne la traditionnelle soupe à Congo est servie aux élèves.

Une animation pédagogique, autour de l'histoire et de la préparation de ce plat est faite par l'association, en partenariat avec les chefs d'établissement, dans un ou deux réfectoires

Nous continuons à aider les écoles dans la réalisation de leurs projets pédagogiques par la fourniture de denrées alimentaires.

Au courant du 3eme trimestre, suite à un partenariat avec le rectorat, la cuisine centrale a été choisie comme centre d'application pour un stage d'observation sur les risques en milieu professionnels.

Ces deux journées ont été très enrichissantes pour le personnel. Ils ont pu découvrir les différents risques professionnels liés au métier.

Toujours dans la continuité de la Charte signée avec l'AGORES, une journée intitulée « **La Mélodie des mets locaux** » a été réalisée mois de septembre 2013. Il s'agissait de mettre en valeur durant cette journée les produits locaux d'une part, et, de marquer le début de l'année scolaire par une action collective forte au niveau de la restauration scolaire, d'autre part.

Cette nouvelle année scolaire, comme les années précédentes, a été marqué par la semaine du goût au mois d'octobre.

Cette année: « LE TOUR DU MONDE DES SAVEURS » les élèves ont pu découvrir les différents saveurs à partir de menus des différents pays : France- Italie-Asie-Etats Unis –Maghreb- Guadeloupe

Toujours dans la dynamique d'amélioration continue de la Restauration prônée lors de la signature de la chartre une action de formation sur « Les bonnes pratiques d'Hygiène en restauration collective » a été réalisée en intra pour le personnel par la Responsable qualité durant les vacances de la Toussaint,

Les échanges ont été très enrichissants et les retombées plutôt concluantes.

A travers ces échanges l'idée de menus à thèmes a été proposée et c'est ainsi que nous avons fait découvrir aux élèves :

Au mois de Novembre « un menu an tan lontan : le riz et fruit-à-pain » accompagné d'un sorbet au coco en dessert.

Ce dessert a été réalisé en partenariat avec les associations du 3<sup>e</sup> âge

« La Rose des Aînés et le Palmier ».

LA CAISSE DES ECOLES s'est aussi engagée dans la démarche du développement durable.

A niveau de la restauration nous essayons de plus en plus à privilégier l'agriculture locale.

Au sein de la cuisine nous avons débuté le tri des déchets dès la fin de l'année 2012 et toujours dans cet objectif de développement durable pour valoriser nos déchets, actuellement, nous sommes en train de mettre en place un composteur avec l'aide du SIVADE

## **POUR L'ANNEE 2014**

Toujours en partenariat avec la DETL, au début du mois de Février nous avons accueilli le FEMI.

Par la suite nos actions se sont portées sur :

**En premier lieu sur la préparation d'un « UN REPAS INDIEN »** dans le cadre des repas à thème.

Cette préparation s'est faite avec la participation des cuisiniers de l'association « les amis de l'inde ».

En parallèle à l'école de POINTE.A.RETZ les élèves ont pu s'initier à la danse indienne avec les membres de cette association.

Ce repas a connu un vif succès au niveau du restaurant des personnels.

**Puis, sur l'opération « un fruit à la récré »** avec la visite de l'exploitation VICNET, à Champfleury Bosredon. Les élèves de CM1/ CM2 de l'école de Vx Bourg ont pu visiter l'exploitation et voir comment étaient cultivées les fruits et légumes et surtout découvrir de certains produits inconnus jusqu'ici.

### **Et enfin le 21 Mai dernier, la soupe à CONGO**

Dans le cadre de la commémoration de l'esclavage, en partenariat avec la Nouvelle Amicale Mornalienne, nos enfants ont pu apprécier la traditionnelle soupe à Congo.

Je ne vais pas clore ce rapport sans vous parler de notre dernière grande action pour cette année scolaire **la semaine « Fraîch attitude » prévue du 13 Au 22 Juin 2014.**

La fraîch'attitude est un évènement dédié aux fruits et légumes frais et a pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir ces produits auprès d'un large public. C'est la 10<sup>e</sup> édition nationale et pour la première fois cet évènement sera relayé sur le territoire de M/A/L

### **31 MAI : Assemblée Générale 2014**

**BILAN FINANCIER DE LA CAISSE DES ECOLES**  
**DE 2012 – 2013**

**LE BUDGET PRIMITIF 2012** est voté en équilibre pour un montant global de

**2 818 846, 58€ en dépenses et en recettes.**

Soit en : Fonctionnement : 2 507 194.95

Investissement : 311 671.63

**POUR LES 2 SECTIONS CONFONDUES** (fonctionnement et investissement) **nous avons réalisé pour l'année 2012**

En DEPENSES : 1 881 358.96

En RECETTES : 1 983 057.90

**En résultat de clôture un excédent de 101 698.34**

\*\*\*\*\*

**EN 2013 le Budget Primitif** est toujours voté en équilibre, **à hauteur de 2 615 279.52**

**Soit : 2 213 169.41 en FONCTIONNEMENT**

**402 110,11 en INVESTISSEMENT**

**Nous avons réalisé :**

**EN DEPENSES**

Fonctionnement : 1 399 660.77

Investissement 129 270.26

**Dépense totale : 1 528 931.03**

**EN RECETTES**

Fonctionnement : 1 475 883.04

Investissement : 109 731.97

**Recette totale : 1 585 615.01**

**Résultat de clôture + 56 683.98**

### POUR 2014

S'agissant du Budget 2014, il est à noter une diminution de la subvention communale 600 000,00 € au lieu de 800 000 en 2013. Ceci s'explique par la baisse des dotations de l'Etat versée aux collectivités et aussi par le contexte de crise que nous connaissons actuellement.

**Le budget primitif 2014 est voté à hauteur de 2 429 338.94 pour les 2 SECTIONS**

**SOIT : En dépenses et en recettes**

**1 910 399,12 en fonctionnement**

**518 939,82 en investissement.**

Cette baisse de la participation communale nous oblige à encore plus de rigueur dans la gestion et surtout à faire un suivi régulier des impayés au niveau des recettes parents pour la restauration.

Au 5<sup>e</sup> mois de l'année, les dépenses sont encore maîtrisées, nous ne pouvons encore faire de bilan mais nous essayons d'être le plus efficient que possible pour réaliser nos projets et aussi répondre favorablement, dans la mesure de nos possibilités, aux différentes sollicitations des écoles et des services communaux.

Voilà dresser brièvement les activités ainsi que le bilan financier de la Caisse des Ecoles depuis la dernière assemblée générale du 30/06/2012.

## **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES :**

Il conviendra au cours de cette assemblée de remplacer les membres démissionnaires mais aussi d'ouvrir ce comité à l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Actuellement, Le Comité est ainsi composé :

### **Les membres de droit sont :**

-Le Maire Président est automatiquement reconduit

-L'Inspecteur de Education Nationale Mr VAREILLES est remplacé par Mme Geneviève STROZYK-AUBRUN

### **Un Membre désigné par le Maire et le Préfet**

Monsieur RIMBON Claude Représentant du Préfet

### **Les Membres désignés par le Conseil Municipal**

-03 Conseillers Municipaux : Mme Arphexade, Mr MIRRE et Mr CORNELIE

### **Les Membres désignés par les directeurs d'écoles**

Monsieur Jean-Joël SIMION, Directeur Titulaire (à remplacer)

Madame CORNELIE Denise, Directrice titulaire

Monsieur Guy GAPPU , Directeur d'école suppléant

### **Les Représentant des Parents d'élèves**

Mme Reine Marie CORNELIE Représentant de P/Elèves Titulaire

Mme Sophie NANOUAH Représentant de P/Elèves Titulaire

Mme ANTOINETTE Pascale Représentant de P/Elèves Suppléant

**Peuvent aussi faire partie du Comité d'administration**

Des Représentants d'association intervenant pendant le temps du repas de l'interclasse et en CLSH.

- 02 Représentants à élire ou désigner

Le Maire peut éventuellement nommer un administré, une personnalité pour faire partie du comité

Peut faire partie aussi du comité un représentant de la CAF ainsi qu'une infirmière